

AGA 2002 : Un vent de réflexion, un vent de renouveau

par Margaret Gray

Au cours de 55 années d'existence, la SCPH a connu de nombreuses périodes de changements. Bien que le changement s'accompagne souvent de défis, ceux s'avèrent nécessaires, car ils permettent aux organisations comme la nôtre de grandir et de s'épanouir. S'il est bien géré, le changement peut contribuer à confirmer la mission d'une organisation ou à clarifier son rôle. Il peut être l'occasion de se renouveler et de découvrir de nouvelles opportunités.

L'Assemblée générale annuelle (AGA) 2002 de la SCPH a justement été l'une de ces occasions qui a donné la chance à chacun de nous de réfléchir sur le travail qu'a accompli la Société et sur ce que nous avons pu en retirer individuellement. Elle a également été l'occasion de nous rapprocher, à la fois les uns des autres et de notre mission globale, et de découvrir ce que nos bénévoles et notre personnel ont réalisé. Cette dernière année 2001-2002 a été remplie d'activités et j'aimerais vous faire part de certaines de nos nombreuses réalisations.

La SCPH est connue depuis longtemps pour être un membre proactif au sein de la communauté pharmaceutique. Depuis des années, nos partenaires externes reconnaissent l'engagement des membres de la SCPH à faire évoluer la profession de pharmacien d'hôpital. En 2002, les membres de la SCPH ont fait entendre leurs voix à la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada. De même, la SCPH continue à jouer un rôle clé dans le travail de la coalition sur la déclaration et la prévention des erreurs de médication et celui du groupe du Collège royal des médecins et des chirurgiens, chargé de se pencher sur la prévention des erreurs médicales. Plus tôt cette année, la SCPH a publié une déclaration de principe sur le pharmacien prescripteur et une autre déclaration de principe sur le rôle des techniciens en pharmacie, deux documents clés qui appuient le rôle du pharmacien comme prestataire de soins directs aux patients et le rôle des techniciens en pharmacie dans l'amélioration des résultats thérapeutiques. Chacun de ces efforts traduit le

rôle que joue la SCPH dans le développement de notre profession.

Au fur de son évolution, la Société a continué d'offrir à ses membres des activités éducatives de très haute qualité, par le truchement de la Conférence sur la pratique professionnelle, l'AGA et le *JCPH*, sans oublier l'excellent programme de l'AGA de cette année à Vancouver. Nos réseaux de pratique spécialisée ne cessent de croître en termes de membres et de participation, car les membres reconnaissent le besoin de maintenir ces réseaux au sein de leur spécialité. En outre, la SCPH a présenté une proposition au Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP) visant à étudier la possibilité d'obtenir le statut de fournisseur de services d'éducation continue pour la Société ; nous anticipons une réponse positive. Ce statut contribuera à simplifier nos processus pour offrir nos programmes de formation continue tout en nous permettant de veiller à ce que ces programmes soient accrédités.

L'AGA de cette année a également permis d'approuver une nouvelle déclaration de principe sur « L'impact potentiel de la mise en place d'un Ph. D. en pharmacie de premier niveau au Canada », et de présenter notre nouveau « Code de pratique ». La Société a déjà commencé à sensibiliser les facultés de pharmacie de tout le pays à la position de la SCPH sur la question du Ph. D. en pharmacie de premier niveau, et avec son nouveau Code de pratique, la SCPH continuera à « définir les normes » en matière de pratique de la pharmacie au Canada.

Nos programmes de résidence ne cessent d'évoluer et de s'enrichir. Cette année, le Conseil canadien de résidence en pharmacie hospitalière mettra en œuvre un programme national de jumelage de résidence en pharmacie pour les résidents qui commencent leur programme en 2003-2004. Ce programme contribuera à rehausser les programmes de résidence au Canada.

Notre succès n'est pourtant pas étranger aux colossaux défis que nous avons dû relever. En effet, notre détermination à attaquer les problèmes de front s'est traduite par un cahier chargé pour la Société, orienté sur

l'action. C'est avec joie que je vous fais part des plans de l'année en cours.

Le Conseil de la SCPH a approuvé la mise sur pied du *Groupe de travail sur la régie de la Société*, chargé de revoir et d'évaluer la structure actuelle de la Société ainsi que les rôles de la direction, du Conseil et du directeur exécutif, et même celui des sections. Dans un premier temps, ce groupe reverra et évaluera les rôles de la direction, du Conseil et du directeur exécutif et ses recommandations seront étudiées par le Conseil en novembre 2002. Le Groupe de travail sur la régie de la Société examinera aussi les rôles de nos bénévoles. La SCPH a toujours été un organisme qui repose sur ses membres, fort du travail et du soutien de ses bénévoles. Or, nos bénévoles sont l'une de nos plus grandes forces, mais ils sont aussi l'une de nos plus grandes responsabilités. S'ils sont en bonne santé, notre Société le sera aussi, et nous devons veiller à ce que nos demandes de bénévolat ne dépassent pas la capacité de nos membres à y répondre (et rappelons-nous qu'ils ont une vie très remplie en dehors de la Société). Nous reconnaissons le besoin de réévaluer de quelle manière nous pouvons le mieux répondre aux besoins de la SCPH tout en veillant au bien-être de notre précieux bassin de bénévoles.

Dans un deuxième temps, le Groupe de travail sur la régie de la Société examinera les interactions entre le bureau national et les sections et la structure de comités clés, comme le Comité des Finances. Les recommandations du groupe, prévues pour la réunion semi-annuelle du Conseil en mars 2003, porteront principalement sur la consolidation de ces interactions et de la structure des comités. Les amendements possibles aux statuts et règlements de la Société qui seront issus de ces recommandations seront présentés à tous les membres de la SCPH et feront l'objet d'un scrutin à l'AGA de 2003 ; les recommandations qui auront été acceptées prendront alors effet.

Le Conseil de la SCPH a aussi reconnu le besoin de revoir plus en profondeur la planification stratégique et l'établissement des objectifs. Le Conseil tentera de définir clairement les services essentiels de la Société et de

déterminer comment la SCPH peut s'assurer que les efforts sont canalisés vers les priorités qui ont été identifiées. Nous croyons que le cadre de travail stratégique de la SCPH continuera de refléter ces changements, dont l'un des éléments sera la transition à un nouvel agent de liaison pour la Vision à l'AGA 2003.

Parmi les autres engagements du Conseil pour l'année en cours, notons la création du Comité de recherche et de sélection pour trouver un nouveau directeur exécutif et l'embauche d'un conseiller exécutif intérimaire contractuel. Je suis heureuse de vous annoncer que Bonnie Salsman a déjà été nommée au poste de conseillère exécutive intérimaire, et que le Comité de recherche et de sélection a déjà amorcé son travail.

Dans ce dédale de changements, la SCPH peut toujours compter sur le personnel énergique et engagé de son bureau à Ottawa, qui continue à fournir à nos membres des services de haute qualité.

Au chapitre des finances, le Conseil est résolu à atteindre l'équilibre budgétaire en 2002-2003. Le Conseil s'est engagé à regarnir les réserves financières de la Société au cours des cinq prochaines années. Le grand nombre d'adhésions permettra d'atteindre ce but ; les membres ont répondu en réitérant leur appui à la Société même en cette période de changement. Nous vous en remercions.

Bref, je crois que la SCPH est et restera la voix de la pharmacie d'hôpital au Canada. Notre Société demeurera forte et autonome pour encore bien des années à venir. Je sais que le prochain Conseil, sous l'habile direction de notre nouveau président, Mike Gaucher, est résolument engagé sur la voie de l'avenir et du succès continu de la Société. L'année qui vient de se terminer a été marquée par des changements considérables, mais je crois qu'elle sera le catalyseur qui permettra de faire souffler sur notre Société un vent de renouveau, la rendant plus forte, plus près des besoins de ses membres.

Margaret Gray, B. Ph., est présidente sortante et agente de liaison pour la Vision de la SCPH.